

CHARTRE DU RESTAURANT SCOLAIRE 2023/2024



Le temps du repas est un moment de convivialité et d'éducation au cours duquel l'enfant va acquérir son autonomie, c'est pourquoi est instaurée cette charte de bonne conduite.

Le personnel de la cantine a un rôle essentiel pendant cette pause méridienne incluant le temps du repas. Outre son rôle touchant à la mise à disposition des aliments et la surveillance des enfants, il est chargé de prévenir toute agitation en faisant preuve de fermeté, de ramener le calme si nécessaire, de se faire obéir des enfants et de les traiter avec bienveillance.

L'enfant se doit de respecter ses camarades, le personnel de la cantine, la nourriture qui lui est servie, ainsi que le matériel mis à sa disposition par la commune : salle de restaurant, mobilier, couverts...

Merci de respecter ces quelques règles élémentaires afin de permettre à chacun de mieux vivre ce moment de convivialité qu'est le temps du repas.

Mme Le Maire, Isabelle LEMEUNIER

Maire Adjoint à l'éducation, à l'action sociale-
CCAS et à la citoyenneté, Boris DURAND



CE QUE JE M'ENGAGE A FAIRE

Avant le repas, je dois :

- Passer aux toilettes et me laver les mains
- Me mettre en rang calmement et sans bousculer les autres pour aller jusqu'à la cantine
- Être calme et attentif aux consignes de sécurité données par les animatrices, lors du trajet sur la route
- Respecter les autres enfants et les adultes
- Accrocher mes vêtements dans le hall et en prendre soin
- Entrer dans le calme et m'installer rapidement

Je peux choisir ma place au réfectoire.



Pendant le repas, je dois :

- Désigner un chef de table puis mettre la table
- Respecter le personnel
- Parler à voix basse pour ne pas gêner les autres,
- Rester assis correctement
- Manger proprement
- Maintenir la propreté du lieu et prendre soin du matériel
- Essayer de goûter aux aliments proposés avant de dire que je n'aime pas



Je peux confier mes problèmes au personnel de cantine et redemander du plat s'il en reste.

Après le repas, je dois :

- Aider au rangement de ma table et à son nettoyage (empiler les verres, assiettes, et couverts en bout de table, jeter et trier les déchets)
- Ranger ma chaise
- Sortir calmement et sans courir, après avoir eu la permission
- Me ranger correctement

Dans la cour, je dois :

- Être respectueux et attentif aux consignes données
- Respecter mes camarades (pas de provocation, de harcèlement)
- Signaler tout problème aux animateurs

CE QUE JE M'ENGAGE A NE PAS FAIRE



Avant le repas, je ne dois pas :

- Me battre et chahuter dans les rangs
- Bousculer mes camarades
- Faire du bruit en entrant dans le réfectoire
- Courir pour entrer dans le réfectoire

Pendant le repas, je ne dois pas :

- Crier ou parler fort
- Jouer avec l'eau
- Jouer avec la vaisselle
- Être incorrect avec le personnel ou mes camarades
- Gaspiller la nourriture (je ne joue pas avec et je ne demande pas ce que je peux ne pas manger)
- Me lever sans autorisation

Dans la cour, je ne dois pas :

- Être brutal avec mes camarades

Après le repas, je ne dois pas :

- Me lever sans autorisation
- Jouer dans les toilettes





NOM DE L'ENFANT :

PRÉNOM DE L'ENFANT :

Nous avons lu, compris et nous acceptons le règlement du restaurant scolaire de Savigné l'évêque.

Nous nous engageons à respecter la charte de bonne conduite du restaurant scolaire.

Fait à :

Signature des parents

Signature de l'enfant

À déposer auprès de Régine PINEAU avant le 2 avril 2024.